

Capacités et attendus E-candidat					
UFR LESLA					
Mention	Type	Niveau	Parcours	Capacités	A attendus et critères
Arts du spectacle	FI	L2	Arts du spectacle / images	Places disponibles liées aux capacités votées en L1	
	FI	L2	Arts du spectacle / scenes		
	FI	L3	Arts du spectacle / images		
	FI	L3	Arts du spectacle / scenes		
Lettres	FI	L2	Lettres modernes		
	FI	L2	Lettres modernes / Histoire de l'art et archéologie		
	FI	L2	Lettres appliquées		
	FI	L2	Lettres classiques		
	FI	L3	Lettres modernes		
	FI	L3	Lettres modernes / Histoire de l'art et archéologie		
	FI	L3	Lettres appliquées		
	FI	L3	Lettres classiques		
Musicologie	FI	L2	Musicologie		
	FI	L3	Musicologie / musique et enseignement		
	FI	L3	Musicologie / musique et médiation		
	FI	L3	Musicologie / musique et image		
Sciences du Langage	FI	L2	Sciences du langage		
	FI	L3	Sciences du langage / langues, langages, apprentissage et handicap		
	FI	L3	Sciences du langage / didactique du fle		
	FI	M2	Arts de la scène et du spectacle vivant : pensée et pratiques de la création	Places disponibles liées aux capacités votées en M1	PRÉREQUIS OBLIGATOIRES POUR L'ADMISSION EN M2 ARTS DE LA SCÈNE ET DU SPECTACLE VIVANT : Être titulaire d'un Master 1 (Maîtrise) Arts de la scène et du spectacle vivant ou équivalent. Des dérogations peuvent être délivrées aux étudiant.e.s titulaires d'autres diplômes de Master après étude de l'ensemble du dossier - parcours de l'étudiant.e (notes de 1ère, 2ème et 3ème années de Licence, notes de Master), lettre de motivation, qualité du projet de recherche - attestant une culture théâtrale et/ou chorégraphique et de bonnes connaissances en histoire et/ou esthétique et/ou socio-économie du spectacle vivant.
	FI	M2	Cinéma et culture visuelle (mutualisations ENS)		Être titulaire d'un master 1 en études cinématographiques et audiovisuel et/ou avec une majorité d'Unité d'enseignement en études cinématographiques et photographiques (connaissances théoriques : esthétique, histoire, analyse). La qualité du mémoire. Avoir des compétences linguistiques suffisantes : le niveau C1 en langue française est exigé pour les étudiants non francophones.
	FI	M2	Métiers de l'Exploitation de la Médiation et de l'Education à l'image		Être titulaire d'un Master 1 (Maîtrise) Cinéma et audiovisuel ou équivalent. L'entretien / La qualité du projet professionnel présenté. Avoir des compétences linguistiques suffisantes : le niveau C1 en langue française est exigé pour les étudiants non francophones. Des dérogations à ces principes sont possibles après étude de l'ensemble du dossier : parcours de l'étudiant.e (notes de 1ère, 2ème et 3ème années de Licence, notes du Master 1), lettre de motivation, etc. Entretien obligatoire (convocation).
	FI	M2	Création documentaire: production et réalisation		Être titulaire d'un Master 1 (Maîtrise) Cinéma et audiovisuel ou équivalent. Dossier scolaire (résultats obtenus en Licence et en Master 1). Justifier de connaissances en cinéma documentaire (avoir suivi un certain nombre de cours en Licence et Master et/ou avoir effectué un stage dans le champ et/ou justifier d'une expérience pratique). Avoir des compétences linguistiques suffisantes : le niveau C1 en langue française est exigé pour les étudiants non francophones.
	FI	M2	Etudes et créations photographiques		Être titulaire d'un Master 1 (en études photographiques et/ou cinématographiques, ou diplôme équivalent). De préférence, les candidat.e.s auront des connaissances pratiques et/ou théoriques et historiques en photographie. Avoir validé le niveau C1 en français dans tous les items (expression écrite et orale, compréhension écrite et orale) pour les étudiants non francophones.
Français Langue Etrangère	FI	M2	Français Langue Etrangère		Le/la candidat.e doit avoir validé un Master 1 FLE et présenter un projet professionnel en lien avec l'enseignement du FLE.S. Un niveau C1 en français est requis pour les étudiant.e.s allophones.
Lettres	FI	M2	Lettres modernes (LM)	Places disponibles liées aux capacités votées en M1	L'admission en M2 est conditionnée à l'examen des résultats par la commission de recrutement. Les candidats doivent être titulaires d'un M1 en lettres. Le dossier de candidature doit présenter un projet de recherche (qui peut être à la suite de celui réalisé en M1). Les étudiants étrangers doivent justifier d'un niveau C2
	FI	M2	Linguistique et stylistique des textes littéraires (LSTL)		L'admission en M2 est conditionnée à l'examen des résultats par la commission de recrutement. Les candidats doivent être titulaires d'un M1 en lettres ou en Sciences du langage. Le dossier de candidature doit présenter un projet de recherche (qui peut être à la suite de celui réalisé en M1). Les étudiants étrangers doivent justifier d'un niveau C2
	FI	M2	Lettres Appliquées à la Rédaction Professionnelle (formation fermée définitivement)		FORMATION FERMEE DEPUIS 2023
	FI / FC	M2	Musiques appliquées aux arts visuels (MAAAV) pas de campagne ecandidat		PAS DE RECRUTEMENT EN M2

Musicologie	FI / FC	M2	Musicologie fondamentale et appliquée (MFA)		Avoir un M1 en Musicologie (toute détention d'un autre M1, dans le domaine culturel, artistique et littéraire peut néanmoins être étudiée). Etre intéressé par la recherche et par l'application de la musicologie.
	FI / FC	M2	Musiques Appliquées Aux Projets Territoriaux (MAAPT)		Master 1 de Musicologie (ou autre diplôme bac + 4 ou validation des acquis professionnels et personnels) Admission sous condition de réussite aux tests d'admissibilité.
Métiers du livre et de l'édition	FI	M2	Métiers du livre et de l'édition		PAS DE RECRUTEMENT EN M2
Sciences du Langage	FI	M2	Langues, langages et enjeux sociétaux		Solide formation antérieure de niveau M1 dans les différents fondamentaux des Sciences du Langage, ou dans une autre filière du domaine ALL (Arts, Lettres, Langues), ou, éventuellement, en fonction du projet et des acquis de l'étudiant, en Sciences de l'Éducation ou Sciences Cognitives. Avoir un projet universitaire et professionnel en bonne adéquation avec l'offre de formation du Master 2. [N.B. : A l'Université Lumière Lyon 2, SDL n'est pas synonyme de « Etude de la langue française » ou de « Français langue étrangère et seconde ».]Niveau de maîtrise du français exigé : B2 DALF (minimum, dans l'ensemble des compétences ; le niveau C1 étant fortement conseillé). Maîtrise suffisante de l'anglais : fortement conseillée, deux cours du Master SDL étant intégralement dispensés en anglais de la discipline. Veiller au sérieux, à la bonne qualité générale et à la bonne présentation du dossier de candidature (absence de faute, aucune pièce manquante...)
MEEF 2nd degré	FI / FC	M2	MEEF 2ND DEGRE / LETTRES CLASSIQUES	5	être titulaire d'un Master 1 MEEF lettres classiques
	FI / FC	M2	MEEF 2ND DEGRE / LETTRES MODERNES	25	être titulaire d'un Master 1 MEEF lettres modernes
	FI / FC	M2	MEEF 2ND DEGRE / EDUCATION MUSICALE ET CHANT CHORAL		avoir une première année de Master MEEF
CFMI	FI/FC	DU	Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (DUMI)	24	BAC, Admission sur tests d'entrée
	FI/FC	DU	Diplôme Universitaire de Musicien Spécialiste - Handicap et Santé (DUMUSIS H&S)	18	Formation ouverte aux titulaires du DUMI, du DE ou du CA de professeur de musique, du CAPES de musique ou d'un diplôme français ou étranger sanctionnant au moins deux années de formation supérieure en pédagogie musicale. Pré-sélection sur dossier, épreuves et entretiens.
Préparations aux Concours	FI / FC	Prépa Agrégation	Préparation à l'Agrégation MUSICOLOGIE		s'assurer de l'éligibilité à s'inscrire à l'agrégation (Master ou Capes obtenus).
			Préparation à l'Agrégation de lettres modernes	50	être titulaire d'un MASTER 2 ou du CAPES
			Préparation à l'Agrégation de lettres classiques	10	être titulaire d'un MASTER 2 ou du CAPES
			Préparation de l'Agrégation de grammaire	2	être titulaire d'un MASTER 2 ou du CAPES
		Prépa CAPES	Préparation du CAPES externe de lettres modernes		être titulaire d'un Master 2 ou d'un diplôme de niveau bac+5
			Préparation du CAPES externe de lettres classiques		être titulaire d'un Master 2 ou d'un diplôme de niveau bac+5
	FI / FC		Préparation CAPES Musicologie		Pour prétendre à un poste d'enseignant, l'obtention du CAPES ou CAFEP est obligatoirement accompagné par l'obtention d'un diplôme de niveau bac +5